

(34) O assurément on suppose cette prévention mais elle n'est pas vraie car sa majesté étoit très bien instruite de la vérité.

(35) On laisse à ces messieurs à qui l'orateur s'adresse à faire leurs réflexions sur tout ce qu'il avance tant sur la disgrâce que sur la justification et le retour de son héros.

(36) L'entreprise seroit vaine, car les auditeurs ne pleurent pas, mais la plupart lèvent les épaules et sont choqués d'avoir entendu jusqu'à présent sortir de la chaire de vérité tant de choses si peu conformes à la vérité : et ce qui suit ne les choquera pas moins, n'étant regardé par eux que comme des suppositions dont presque aucun ne peut convenir de bonne foi.

(37) L'application des paroles du prophète Samuel ne fera-t-elle pas rire de compassion ou autrement ceux qui savent la pauvre et étrange vie qu'a menée le personnage en ce pays ?

(38) S'il ne fit que peu de pauvres c'est qu'il n'en eut pas le pouvoir, car mille traits qui ne sont que trop sensibles et avérés font voir qu'il en eut très longtemps la mauvaise volonté et qu'il n'a rien épargné pour en venir à bout.

(39) L'orateur parle de lui-même, mais qu'a-t-il vu qui ne soit très équivoque et qui ne se remarque souvent sur la vie, dans les plus grands pécheurs aussi bien que dans les justes ? La règle générale qui est *qu'on meurt d'ordinaire comme on a vécu*, est plus juste et doit faire trembler pour le salut du défunt quoique les exceptions qui se rencontrent dans cette règle générale et qui tiennent du miracle, comme dit St. Augustin, nous empêchent de former un jugement décisif sur son sort.

(40) Comme d'une part tout le monde sait avec quelle opiniâtreté et quelle ardeur le défunt a soutenu jusqu'à la fin contre toute l'Eglise du Canada la traite des boissons aux sauvages, et de quels stratagèmes il s'est servi pour s'opposer en ce point à tous les serviteurs de Dieu, et comme d'ailleurs on ne peut qu'outrager